



DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SECURITÉ

Consultation

concernant le projet de loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)

Merci de renvoyer ce questionnaire d'ici au 30 septembre 2019, par voie électronique, à l'adresse info.scl@vd.ch – ou par la poste à l'adresse suivante : Service des communes et du logement, Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne. Les entités qui demandent une entrevue avec la Cheffe de département sont priées de venir avec leur détermination écrite.

Autorité / Organisation : Les Vert·e·s, mouvement écologiste vaudois

Responsable à contacter en cas de question :

Nom : Manghardt

Prénom : France

Adresse : Place de la Palud 7

NP :1003

Commune :Lausanne

Téléphone direct : 0213513630.....Portable :

e-mail :france.manghardt@verts-vd.ch

Appréciation générale du projet

1.	Etes-vous, de manière générale, favorable à la révision de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : Les Vert-e-s sont satisfait-e-s que la Constitution ne soit pas modifiée.</i>	

Domicile politique (Art. 5 Projet LEDP)

2.	Etes-vous favorable, d'une manière générale, au principe de l'identité du domicile civil et du domicile politique ? (Art. 5 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : Globalement, nous sommes favorables à ce principe. Toutefois, la loi prévoit que le Conseil d'Etat peut prévoir des exceptions. Or, nous constatons dans le rapport explicatif que le Conseil d'Etat semble vouloir utiliser cette compétence de manière restrictive. Nous pensons qu'il serait opportun d'envisager d'autres exceptions, notamment quant au lieu de travail des personnes désirant se faire élire.</i>	

Registre des électeurs (Art. 6 Projet LEDP)

3.	Etes-vous favorable à la limitation du droit de consulter le registre des électeurs (art. 6 al. 4 Projet LEDP) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: Nous sommes d'accord que la personne doit décliner son identité. Toutefois, il devrait y avoir des exceptions, notamment lorsque la consultation du registre n'a pour but que l'exercice des droits politiques.</i>	

Transparence du financement de la vie politique (Art. 25-27 Projet LEDP)

4.	Êtes-vous favorable, d'une manière générale, à l'introduction de règles relatives à la transparence du financement de la vie politique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: -</i>	

5.	Selon vous, la portée des obligations en matière de transparence (publication des comptes annuels, des comptes de campagne et des dons reçus) est-elle est suffisante ? (art. 25-26 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
<p><i>Commentaire: Globalement la loi va dans la bonne direction. Nous souhaiterions diminuer le seuil des communes concernées à 3'000 habitants au lieu de 10'000.</i></p> <p><i>De plus, nous souhaiterions que les élu-e-s doivent publier le revenu qu'ils tirent de leurs mandats électifs.</i></p>		

6.	Selon vous, le seuil, fixé à 5'000 CHF, à partir duquel les dons provenant de personnes physiques doivent être rendus publics est-il justifié ? (art. 26 al. 2 Projet LEDP)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
<p><i>Commentaire: Nous pensons que ce seuil est trop élevé pour des dons de particuliers. Nous pensons qu'il devrait être à 2000 CHF.</i></p>		

7.	Selon vous, une règle prévoyant la destruction des dons en nature anonymes devrait-elle être introduite (solution prévue dans le canton de Neuchâtel) ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
<p><i>Commentaire: Un don en nature peut être de montant équivalent à un don financier, ne pas prévoir de règle permettrait de contourner le système. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'introduction de règles.</i></p>		

8.	Selon vous, les modalités de contrôle et de publication des informations concernant le financement de la vie politique sont-elles satisfaisantes ? (art. 27 Projet LEDP)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
<p><i>Commentaire: Le contrôle ex post nous semble peu efficace. En effet, le but de la transparence est que les citoyen-ne-s sachent les moyens mis dans les campagnes. Or, si ces informations arrivent de manière postérieure, elles auront moins d'impact. Nous pensons qu'il faut contraindre les partis et les comités de campagne à publier un budget au plus tard au moment de la réception du matériel par les électrices et électeurs.</i></p>		

Registre des partis politiques (Art. 28 Projet LEDP)

9.	D'une manière générale, approuvez-vous l'introduction d'un registre des partis politiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: Les dispositions des articles sur l'initiative cantonale (106 à 120) devraient être modifiées pour refléter le fait qu'une initiative peut être déposée par un parti inscrit au registre (il n'est que fait mention du comité pour les dispositions en lien avec la liste des signatures, le retrait du texte, etc.). Il faudrait préciser les équivalences entre comité et parti pour tout le chapitre. Ceci, également, par analogie (si c'est désiré) pour les initiatives communales et intercommunales.</i>	

10.	Les modalités d'inscription et de radiation du registre des partis politiques vous semblent-elles satisfaisantes ? (art. 28 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: -</i>	

10 bis	Variante de l'art. 30 : Brochure explicative	<input type="checkbox"/> 4 sem. <input checked="" type="checkbox"/> 6 sem. <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: -</i>	

Information des électeurs (Art. 31 Projet LEDP)

11.	Approuvez-vous les principes qui devront régir l'activité d'information du Conseil d'Etat avant un scrutin (art. 31 Projet LEDP) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire: La base légale nous semble trop ouverte et pourrait amener à des communications disproportionnées. De plus, nous voulons une transparence sur les coûts engagés par le Canton dans cette communication.</i>	

Meilleure prise en considération du vote blanc (art. 36 et 49 Projet LEDP)

12.	Etes-vous favorable aux règles octroyant une meilleure prise en considération du vote blanc dans le résultat du scrutin, tant en cas de votation (art. 36 Projet LEDP) que d'élection (art. 49 Projet LEDP) ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

Interdiction d'être candidat à l'élection du Grand Conseil hors de son arrondissement de domicile (Art. 58 al. 7 Projet LEDP)

13.	Approuvez-vous la règle interdisant à quiconque d'être candidat à l'élection du Grand Conseil en dehors de l'arrondissement ou du sous-arrondissement dans lequel il est domicilié au moment du dépôt des listes ? (art. 58 al. 7 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> sans avis
	<i>Commentaire : Globalement, nous sommes favorables à ce principe. Toutefois, la loi prévoit que le Conseil d'Etat peut prévoir des exceptions. Or, nous constatons dans le rapport explicatif que le Conseil d'Etat semble vouloir utiliser cette compétence de manière restrictive. Nous pensons qu'il serait opportun d'envisager d'autres exceptions, notamment quant au lieu de travail des personnes désirant se faire élire.</i>	

Elections complémentaires des Conseils communaux (art. 103 et 104 Projet LEDP)

14.	Approuvez-vous les nouvelles règles relatives aux élections complémentaires des Conseils communaux ? (art. 103 et 104 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

Protection des données personnelles des signataires de demandes d'initiative et de référendum (art. 112 al. 4-5 et art. 115 al. 3 Projet LEDP)

15.	Approuvez-vous les règles visant à accroître la protection des données personnelles des signataires de demandes d'initiatives et de référendums (art. 112 al. 4 et 5 ainsi qu'à art. 115 al. 3 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : Nous sommes très satisfait-e-s de ces nouvelles mesures.</i>	

Modalité de retrait d'une initiative populaire (art. 120 P-LEDP)

16.	Approuvez-vous l'introduction de la possibilité d'un retrait conditionnel d'une initiative populaire par le comité d'initiative ? (art. 120 Projet LEDP)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

Suppression du régime spécial applicable aux élections dans les communes dotées d'un conseil général

17.	Approuvez-vous la suppression du régime spécial applicable aux élections dans les communes dotées d'un conseil général ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

Modifications de la LC dans le cadre de la révision de la LEDP

18.	Seriez-vous favorable à un abaissement du seuil à partir duquel une commune doit obligatoirement instituer un conseil communal ? Si oui, quel serait le chiffre pertinent (le seuil est actuellement fixé à 1000 habitants) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

19.	Approuvez-vous la modification apportée à la procédure d'assermentation des membres des Conseils généraux ? (Art. 5 LC révisé)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

20.	Approuvez-vous l'introduction d'une procédure d'exclusion d'un membre de conseil général ayant manqué plusieurs séances du conseil sans juste motif ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
-----	---	---

Département des institutions et de la sécurité

	<i>Commentaire : -</i>
--	------------------------

21.	Approuvez-vous la possibilité offerte aux communes de publier les documents qui doivent figurer au pilier public sur le site internet officiel de la commune ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sans avis
	<i>Commentaire : -</i>	

Divers

22.	Avez-vous d'autres remarques ou propositions ?	
	<i>Commentaire : Nous saluons la mesure visant à abaisser les seuils pour les référendums et initiatives intercommunaux afin de les faire correspondre à ceux des référendums et initiatives communales.</i> <i>De plus, nous pensons qu'il faut introduire une disposition qui s'assure que les informations transmises lors de récoltes pour un référendum ou une initiatives cantonales ou communales soient conformes à la vérité.</i>	